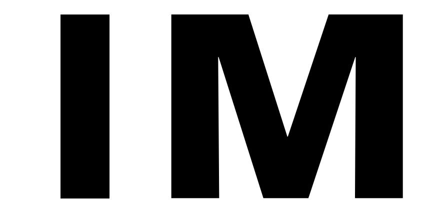


Journal d'Informations Municipales - Novembre-Décembre 2012 N°143

L'avenir du quartier du Brouaz

Page 8

L'équipe des policiers municipaux renforcée



www.annemasse.fr

Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux

Jeudis **22 novembre** et **20 décembre, 18h30**, Salle du Conseil

*Les permanences des élus de la majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville et les **mercredis matins, de 10h30 à midi** dans le local de tranquillité publique situé dans le centre commercial du Perrier.*

*Les permanences des élus de l'opposition ont lieu le **1er samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de Ville (bureau de l'opposition - 2e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).*

Marchés des fêtes

En raison des fêtes de fin d'année, les marchés des mardis 25 et 1er janvier sont déplacés aux lundis 24 et 31 décembre.

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses **heures d'ouverture :**
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h,**
mardi : **9h-12h /15h-18h,**
vendredi : **9h-17h sans interruption,**
samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
  - Pierre Goy 04 50 95 89 09
  - Jeunesse Perrier 04 50 37 74 12
  - Jeunesse Romagny 04 50 38 97 04
  - Bibliothèque des Sports Maison des Sports 04 50 92 87 45
- Centre Information Petite Enfance 04 50 84 23 10
- Conservatoire de Musique d'Annemasse 04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois 04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie) 04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain 04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King 04 50 87 12 83
- MJC Centre 04 50 92 10 20
- MJC Romagny 04 50 92 64 97
- MJC Sud 04 50 37 74 10
- Maison des Sports 04 50 84 59 10
- Office municipal des sports 04 50 92 87 45
- Annemasse Agglo 04 50 87 83 00
- Office de Tourisme 04 50 95 07 10
- Bus TAC 0800 1000 74 04 50 38 55 55 www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10
- Mission locale 04 50 95 20 50
- Pôle Emploi 3949
- Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit 04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois 04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale 04 50 95 44 50
- Police municipale 04 50 87 04 80
- Gendarmerie 04 50 92 11 66
- Pharmacies de garde 3237
- Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 www.ch-alpes-leman.fr
- Polyclinique de Savoie 0 826 304 100
- Allo Enfance maltraitée 119 *
- Accueil des sans-abri 115 *
- Centre antipoison 04 72 11 69 11
- SIDA/info-service 0800 840 800 *

* Appel gratuit et anonyme

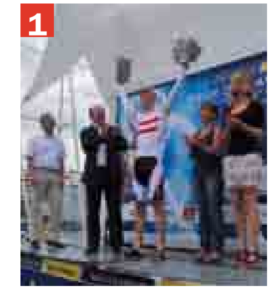
Journal d'Informations Municipales Novembre - Décembre 2012

JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Danièle Berlier
Mise en pages : Crayon bleu
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : nov. 2012 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

Août - Septembre - Octobre





1 - 29 août
L'arrivée de la 3e étape du Tour de l'Avenir, organisée par l'association Alpes Vélo, s'est déroulée le mercredi 29 août à Annemasse. Le Tour de l'Avenir récompense chaque année des compétiteurs talentueux, appelés à devenir de grands champions. L'étape a été remportée par l'Autrichien Lukas Pöstlberger.

2 - 8 septembre
Organisé par l'Office municipal des sports, le 8e Forum des sports a rassemblé près de 30 clubs annemassiens. Pour faire connaitre leur discipline, de nombreuses animations et démonstrations ont été effectuées : judo, escrime, gymnastique, tennis, squash, handball, escalade, rugby, volley, basket, tir à l'arc, tir au pistolet et à la carabine…





3 - Du 13 au 15 septembre
Le premier Salon des auto-entrepreneurs solidaires du commerce équitable organisé par ATB au Centre Commercial du Perrier a connu un franc succès. Ce salon, dont la Ville est partenaire, a accueilli une quarantaine d'exposants.

4 - Du 19 au 23 septembre
La 11e édition de « Tout conte fait » organisée par la bibliothèque et les trois MJC a fait le plein auprès des enfants comme des adultes, amateurs de contes. Un succès populaire et familial qui confirme l'excellente qualité de ce festival de contes.



©Jean Oulbadaani

5 - 29 septembre
Ambiance féérique sur la place de la Libération. Proposé par Château Rouge pour le lancement de sa saison et la Ville, le spectacle de rue aérien « Lâcher de violons » de la compagnie Transe Express a attiré des milliers de curieux.

6 - 6 octobre
Les premières Rencontres culturelles ont renforcé les liens d'amitié entre Annemasse et le village italien de Torricella Peligna à l'occasion de la visite des représentants italiens du 5 au 7 octobre. Visites, concert et conférence étaient au menu de ces rencontres pleines de convivialité.



Pages 11 à 14
Dossier
- L'équipe des policiers municipaux renforcée

Pages 4 et 5
Mutations
- Le réseau de la chaufferie bois prêt pour l'hiver
- La cuisine centrale remise au goût du jour
- Rénovation urbaine bilan positif à mi-parcours
- Un terrain synthétique pour les footballeurs du stade Jeantet

Pages 6 à 8
La vie quotidienne
- Le Relais assistantes maternelles, mode d'emploi
- L'hôpital privé Pays de Savoie ouvert
- Ma Ville Demain, c'est maintenant !
- Quel avenir pour le quartier du Brouaz ?

Page 9
Agenda 21
- L'Agenda 21 à la loupe : nature et biodiversité en ville
- Des rues 100% déneigées, 50% salées...

Page 10
Agglo
- L'Atoll prend le large : le quartier de la gare change !
- 3e édition du Salon des Métiers de l'Humanitaire

Page 15
Jeunesse
- A la découverte du sport !
- Nouveau : un parcours d'orientation au parc Montessuit

Pages 16 à 17
Culture
- Un Casse-Noisette aux saveurs hip-hop
- Lecteurs, offrez-vous des livres à la bibliothèque !
- « Bonjour l'Hiver » : 17 jours de fêtes dans une ambiance féerique !
- La magie au rendez-vous de l'édition 2012 du marché de Noël

Pages 18 à 21
Sorties
- L'agenda des sorties de novembre à janvier

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.



Édito


©Lucien Fortunati

Annemasse, votre ville demain.

Annemasse rayonne, son image évolue de façon positive.
Notre ville, en un temps record, se transforme ; son urbanisme s'harmonise.
Son influence s'étend, que ce soit au niveau local, départemental ou régional, Annemasse est devenue un partenaire incontournable.
Preuves en sont les nombreuses sollicitations par nos partenaires, par des médias français et suisses, des porteurs de projet, des acteurs économiques.
Des organismes nous contactent pour organiser des événements d'envergure internationale, quatre ans après la création de la Cité de la solidarité internationale qui prend son essor.
Depuis des décennies, Annemasse bénéficie d'un volontarisme politique qui l'érige en une ville ouverte, active et solidaire.

Nous sommes une ville « vivante », trop parfois, nous disent certains.
Nous continuerons de chercher, avec vous, cet indispensable équilibre entre ville animée et ville apaisée.
A l'opposé des villes-dortoirs, Annemasse est une ville qui bouge et qui attire sans cesse des activités et de nouveaux salariés.
Ville centre d'une agglomération en croissance de plus de 80000 habitants, elle est devenue agréable, vous nous le dites, notamment par la piétonnisation progressive de son centre-ville.
Notre ville est située dans un territoire au cadre de vie attractif dont le dynamisme est un des plus forts de toute la France.
A l'heure de la crise, Genève, véritable locomotive économique, est indubitablement une chance pour notre agglomération.

De grands projets d'aménagement sont en cours (place du jumelage et de la Libération, Chablais Parc...), d'autres sont actés (École Camille Claudel et son gymnase, la gare et son espace public du pôle multimodal...).
La révolution des transports en commun est engagée avec Tango (BHNS), le Tram et le Ceva, le RER transfrontalier de la Haute-Savoie du Nord.
Nous avons voulu vous présenter l'ensemble de ces projets portés par la Ville ou Annemasse Agglo dans leur cohérence et leur planification au cours d'un forum « Annemasse, ma ville demain ».
C'est parce que nous croyons en l'intelligence collective et en notre ville que nous organisons ce temps de réflexion et d'échanges exceptionnel.
Nous vous inviterons également à imaginer collectivement notre ville demain.
Comment se déplacer, travailler, vivre dans la ville de demain ?
Comment rendre la ville encore plus attrayante ?
Une certitude : Annemasse à moyen terme, sera une ville encore plus agréable où la place de l'automobile sera réduite.
Photographie géante au sol pour comprendre d'un coup d'œil les transformations de la ville, expositions, ateliers débats, et conférences vous attendent !

Soyons fiers d'Annemasse, aimons-la !
Nous n'avons nullement l'intention de méconnaître certains problèmes repérés, mais mon équipe et moi préférons agir avec constance et méthode plutôt que se lamenter de façon stérile.
Dans un contexte économique difficile, lorsque je représente notre ville, notamment au Conseil régional ou aux côtés de l'État ; je mène avec conviction la bataille pour que l'activité se développe dans notre bassin de vie.
Une gestion saine et rigoureuse nous permet, sans hausse des impôts locaux, de garantir malgré une augmentation constante de notre population et donc des besoins, une qualité de services et la réalisation de nouveaux équipements scolaires, sportifs, de loisirs, à disposition de tous les Annemassiens.
Dans le même temps, nous investissons, avec nos partenaires suisses et français, dans de grands projets.

Avec optimisme et réalisme, plus que jamais, nous vous invitons à construire Annemasse ensemble.
Comme l'écrivit Léon Daudet : « Autant l'optimisme béat, c'est-à-dire inactif, est une sottise, autant l'optimisme, compagnon de l'effort, est légitime. »
C'est dans cet esprit-là que nous vous invitons à poursuivre ensemble cet effort, synonyme de progrès, d'ouverture et de rayonnement au service de tous.

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

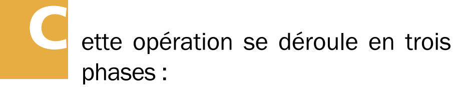

Livraison de la chaudière bois

Des ralentisseurs rue Massenet

La rue Massenet faisait l'objet de divers comportements excessifs, surtout en terme d'excès de vitesse, notamment sur sa section comprise entre la rue du Joroux et la rue du Château Rouge.
Plusieurs riverains ont écrit à la Ville, la sollicitant pour trouver les moyens de faire ralentir les automobilistes.
Après différentes études, les élus ont retenu l'aménagement de deux ralentisseurs. Leur localisation est située suffisamment loin des riverains les plus proches. Ainsi ces derniers n'auront pas à subir les désagréments sonores liés aux passages des véhicules sur ces équipements en relief. C'est par ailleurs, le moyen le plus dissuasif afin de contenir les vitesses en deçà de 30 km/h.
Ils ont été réalisés courant août pour un coût de 8.000 €.

Le réseau de la chaufferie bois prêt pour l'hiver

Avec l'arrivée de l'automne, le réseau de chauffage urbain des secteurs Zola / Chablais a été en partie mis en service début octobre.


Cette opération se déroule en trois phases :
- mise en service d'une chaufferie provisoire début octobre ;
- démarrage de la chaufferie gaz dès novembre 2012 ;
- mise en chauffe des chaudières biomasse à compter du début 2013.

Parallèlement, les chantiers relatifs à ce dossier se poursuivent : réalisation des travaux hydrauliques et de second œuvre dans la chaufferie, bascule progressive des chaudières gaz ou fioul vers les échangeurs de chaleur dans les immeubles ayant fait le choix d'un raccordement au réseau public de chauffage urbain. Enfin, compte tenu des aléas de chantier, la construction du réseau de chauffage se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2012, avec des interventions prévues sur la rue du Chablais, l'avenue du Giffre et la rue du Mont-Blanc. L'ensemble du réseau biomasse sera opérationnel début janvier 2013.
Cette chaufferie bois est dimensionnée pour alimenter en chauffage et eau chaude environ 1300 équivalents-logements : les ZAC Sud-Ouest et Chablais Parc en cours de construction, le groupe scolaire Saint-Exupéry ainsi que plusieurs bâtiments et copropriétés dans un périmètre situé entre l'avenue Emile Zola et la rue du Chablais. Dès début 2013, plus de 90% de l'énergie thermique utilisée par ces bâtiments sera donc issue du bois, une ressource renouvelable et locale, les quelques 6 000 tonnes consommées étant produites dans un périmètre de 80 kilomètres.

Signalisation lumineuse devant les 12 écoles

Plusieurs parents d'élèves se sont plaints auprès des responsables de certaines écoles primaires et maternelles, considérant que la vitesse des automobilistes au niveau des entrées des écoles était trop élevée.
La Ville avait déjà procédé à divers aménagements au cours du temps, mais a néanmoins jugé opportun d'améliorer la sécurité à proximité des groupes scolaires.
La décision a donc été prise d'équiper les entrées de tous les groupes scolaires avec des panneaux de signalisation plus visibles. Ainsi ces derniers seront clignotants et il en sera installé deux à proximité immédiate de chaque école.
Tous les établissements ont été équipés, qu'ils soient publics ou privés.
Ces travaux ont été réalisés en septembre, pour un coût de 65 000 €.

La cuisine centrale remise au goût du jour

La cuisine centrale est rénovée et modernisée.

Située en rez-de-chaussée de l'école maternelle Les Hutins, la cuisine centrale qui produit les repas pour les écoles et les services dédiés aux seniors, avait été mise en service en 1987.
Après toutes ces années, pour faire face à l'augmentation du nombre de repas fournis (de 1 200 à 1 600 repas / jour)



et au renforcement de la réglementation sur ce type d'équipement, il était devenu nécessaire de faire évoluer les locaux et l'outil de travail confiés à la société Sogeres, titulaire du marché de restauration sur la ville d'Annemasse.
Sans modifier la surface globale des locaux, les améliorations ont porté essentiellement sur l'agrandissement et le réaménagement de certaines zones (chambres froides export, espace légumerie et déboitage, stockages divers), le repositionnement et le complément de certains matériels (cellule de refroidissement, four de cuisson, thermoscelleuse…), le remplacement des hottes et l'amélioration du système de chauffage. En collaboration avec le personnel municipal, dix entreprises ont oeuvré de mi-mai à mi-août pour que la cuisine centrale soit remise en service pour la rentrée scolaire.

Rénovation urbaine : bilan positif à mi-parcours

A mi-parcours, le bilan du programme de rénovation urbaine du quartier du Perrier est positif. Plusieurs immeubles de logements ont déjà été livrés.

Les membres du comité de pilotage du programme de rénovation urbaine se sont réunis le 2 octobre pour une visite de terrain suivie d'une revue de projet. Cette rencontre a rassemblé élus, le sous-préfet, représentants de l'Agence nationale de rénovation urbaine, techniciens, bailleurs sociaux et concepteurs. Elle a permis, trois ans après la signature de la convention, de faire le point sur l'avancement du programme. Un bilan plutôt satisfaisant puisque plus de la moitié des opérations a été engagée et que plusieurs d'entre elles ont déjà été livrées.

Le 11 octobre, c'est la résidence Lucie Aubrac, troisième programme de reconstruction après le Pralère et le Jardin des Vergys, qui a été inaugurée. Ce programme offre 40 logements BBC (Bâtiment Basse Consommation), dont, 8 en accession sociale à la propriété, un produit nouveau offert aux Annemassiens.





Inauguration de la résidence Lucie Aubrac

Un terrain synthétique pour les footballeurs du stade Jeantet

Afin d'améliorer le confort de jeu des joueurs de football, la Ville a décidé de transformer l'ancien terrain stabilisé du stade Jeantet en terrain synthétique.

Le terrain synthétique demande moins d'entretien que le gazon naturel. La Ville en a profité pour mettre ce terrain aux normes afin de recevoir des compétitions en journée de catégorie 5 (rencontre pour les équipes ayant un niveau fédéral) avec une dérogation de la Fédération française de football pour un terrain mesurant 105 m par 67 m. En effet, la proximité de l'aérodrome ne permettait pas de respecter les dimensions officielles, pour des raisons de sécurité. L'US Annemasse a été étroitement associée au choix du terrain. Dans ce but, des visites de sites ont été organisées. A la demande du club, il a également été créé du côté du parking un accès public, adapté aux personnes à mobilité réduite, pour améliorer la sécurité des usagers et limiter les inconvénients de cet équipement aux riverains. Le coût de cette réalisation s'élève à 778 980 €, avec une subvention du Conseil Général de 235 710 € dans le cadre du Fonds départemental pour le développement des territoires.



Mise en place du gazon synthétique


Patricia Ehrhart, éducatrice de jeunes enfants, responsable du RAM, entourée d'assistantes maternelles et des enfants lors d'une activité au gymnase Robert Sallaz

Le Relais assistantes maternelles, mode d'emploi

Le relais assistantes maternelles parents /enfants (RAM) participe à l'offre de garde sur la ville. Il met en relation les parents et les assistantes maternelles agréées, renseigne les parents sur les démarches administratives et les assistantes maternelles sur leur statut. Il propose des ateliers d'éveil et de socialisation aux enfants.

Pour les parents :

Vous envisagez de faire garder votre enfant par une assistante maternelle agréée,
vous souhaitez :
- Obtenir des informations précises sur l'embauche d'une assistante maternelle agréée, les disponibilités, les démarches administratives à entreprendre, l'élaboration du contrat de travail, les droits et obligations des employeurs dans ce cadre...
- Un échange sur ce que vous pouvez attendre de la relation avec l'assistante maternelle agréée, sur les qualités que vous souhaiteriez trouver chez elle, votre regard sur l'éducation de votre enfant...

Le RAM vous accueille pour vous aider à y voir plus clair, anticiper cette nouvelle fonction de parent employeur et vous oriente vers les autres services concernés (CAF, PAJEMPLOI, Direction du Travail...).

Pour les assistantes maternelles :

Le RAM a pour objectif de soutenir les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle. Le relais leur donne la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences au travers d'ateliers proposés régulièrement où chacune peut s'inscrire en fonction de ses besoins, de ses envies, pour de la musique, de la peinture,


Atelier découverte de livres dans le cadre de l'opération « Sakalivre » créée par la bibliothèque de la Romagny

juste pour le plaisir et faire des rencontres...
Il constitue également une source d'information pour toute personne qui souhaite devenir assistante maternelle.

Pour les enfants :

Pour les enfants, le relais devient un lieu d'éveil et de socialisation (correspondant aux temps d'ateliers proposés) où chacun peut explorer, jouer, regarder, participer... ou ne rien faire !!! tout cela selon ses envies, son plaisir.

Ouvert depuis le 13 février dernier, le RAM a, jusqu'au 27 juillet 2012 :

■ accueilli 47 assistantes maternelles, soit 78 enfants, sur 20 semaines d'ouverture (66 ateliers). On compte plus de 200 assistantes maternelles sur toute la ville.

■ répondu à des appels téléphoniques (dont 46% de parents et 54 % d'assistantes maternelles), concernant surtout des ruptures de contrat, différents types de calcul (paie, congés), des informations sur le fonctionnement du RAM...

■ reçu de nombreux courriels (surtout pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées d'Annemasse).

■ accueilli physiquement 37 familles (démarches pour l'embauche d'une première assistante maternelle, calcul pour une indemnité de rupture de contrat...) et 38 assistantes maternelles (difficulté avec leur employeur pour le paiement du salaire, papiers ASSEDIC...).

Des projets sont en cours pour l'année 2012/2013, en partenariat avec d'autres structures de la ville.

Le local, situé 26, rue de l'Ile de France, dédié aux ateliers d'éveil, donne une véritable identité au RAM. C'est un lieu ressource pour les assistantes maternelles, un espace de convivialité pour tous ceux (petits et grands) qui viendront le fréquenter.

POUR EN SAVOIR PLUS
Le Relais Assistantes maternelles parents/ enfants
5B rue des Savoie : 04 50 84 59 13

L'hôpital privé Pays de Savoie ouvert

Fin octobre, l'hôpital privé Pays de Savoie a accueilli ses premiers patients. Commencés en août 2010, les travaux de construction de l'hôpital se sont déroulés sur une période de 26 mois sans difficultés majeures et conformément au planning d'un chantier d'une telle ampleur. Issu du regroupement de la Polyclinique de Savoie et de la polyclinique Lamartine, l'hôpital privé Pays de Savoie entend renforcer des pôles de spécialité par la mutualisation des moyens. Ce nouveau centre d'activités de santé, situé intégralement sur le territoire de la commune, dans le quartier du Brouaz, entend s'appuyer sur **sept pôles d'excellence : la médecine d'urgence, les pathologies cardio-vasculaires, la cancérologie, l'orthopédie, l'ophtalmologie, l'appareil digestif et le pôle « mère-enfant » (obstétrique et chirugie gynécologique)**.
D'autres spécialités complètent ces pôles, et cet équipement flambant neuf comprend au final 254 lits et places. Avec 360 équivalents temps pleins, soit environ 400 personnes, l'établissement devient un acteur majeur en termes d'emplois dans l'agglomération annemassienne. Après une période temporaire, l'amémagement définitif de voirie, à la charge de la Ville, devrait avoir lieu courant 2013. Au-delà de l'offre de soins, un travail particulier a été mené avec la Générale de Santé pour l'insertion de cet équipement dans le quartier du Brouaz et sur le plan architectural. La réussite de cet équipement fait déjà partie du paysage annemassien et de son agglomération.

POUR EN SAVOIR PLUS
Hôpital Privé Pays de Savoie
19, avenue Pierre Mendès France
74100 Annemasse
Tél. : 08 26 30 00 74
Site : www.hp-paysdesavoie.fr
Mail : hpps.contact@gsante.fr



Ma Ville Demain, c'est maintenant !

Du 13 au 17 novembre se déroule au complexe Martin Luther King le Forum Annemasse, Ma ville Demain. Expositions, ateliers, conférences vous sont proposés pour connaître, comprendre et échanger sur les mutations de notre ville.

Tous les après-midis, à partir de 14h, une exposition est à découvrir dans la grande salle du complexe Martin Luther King, conçue avec une équipe d'urbanistes à partir d'une grande image aérienne d'Annemasse, posée au sol. Elle permet de « survoler » la ville actuelle, de visualiser les zones de projets, de voir comment ils s'agencent et la ville qu'ils dessinent pour demain.

Des temps d'ateliers / débats entre 18h et 20h avec deux thèmes traités en parallèle :

Mercredi 14

Thème 1 : Ville et développement durable : tous participer au changement ?

En quoi chacun peut-il participer à la réduction des impacts environnementaux ?

Thème 2 : Vivre la ville : en collectif ou en solo ?

La ville comme lieu d'échanges, de rencontres mais aussi d'entraide.

Jeudi 15

Thème 1 : Annemasse : quelle image de la ville ?

Thème 2 : Ville nature, dense ou intense ?

Quand la ville se développe : penser la place de chacun, les espaces de vie et de respiration dans les aménagements urbains.

Vendredi 16

Thème 1 : Se former, travailler dans la ville de demain

Quels emplois et quelles formations, aujourd'hui et à venir, pour une ville comme Annemasse ?

Thème 2 : Les rituels évènementiels qui portent l'identité d'une ville

Carnaval, Festival du Livre jeunesse, Dehors-Dedans, Musical été, Bonjour l'Hiver... Ces évènements qui rythment l'année annemassienne sont-ils porteurs d'une identité ?

Des conférences de soirée, de 20h30 à 22h30

Des temps de « prise de hauteur » autour d'intervenants qui apporteront un regard, parfois volontairement décalé, sur la façon dont se perçoivent et évoluent les villes moyennes comme Annemasse.

Mardi 13 : Dîner de conversation : placer la semaine de Forum sous le signe de l'écoute et de l'attention aux autres, avec Théodore Zeldin.



Théodore Zeldin est historien, sociologue et philosophe. Auteur de travaux sur la conversation, les relations personnelles, de travail et entre les cultures, il a créé les « Dîners de conversation ». Le principe est simple : un tête à tête, un plateau-repas, une liste de sujets et de questions à se renvoyer mutuellement, et une présentation de la soirée par M. Zeldin lui-même.
Une inscription, gratuite, est requise pour participer à cette soirée.

Mercredi 14 : Ville et développement durable : une possible équation ?

Avec deux intervenants :
- Charles Magnier, président d'honneur de l'association Prioriterre,
- Alain Cluzet, urbaniste, directeur général des services de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et auteur notamment de « le climat sauvé par les villes ».

Jeudi 15 : Regards sur Annemasse

Intervention décalée de l'ANPU, Agence nationale de psychanalyse urbaine, à partir d'une opération divan qui aura permis de recueillir quelques points de vue d'Annemassiens.
Elle sera suivie d'un temps d'échange avec des urbanistes ayant récemment travaillé sur notre territoire : Marie-Christine Couic et Julien Joly, de Bazar Urbain, et Pascal Hendier, Agence Gautier+Conquet.

Vendredi 16 : Ville et évolution des modes de vie – une ville désirable pour être durable

Avec deux intervenants :



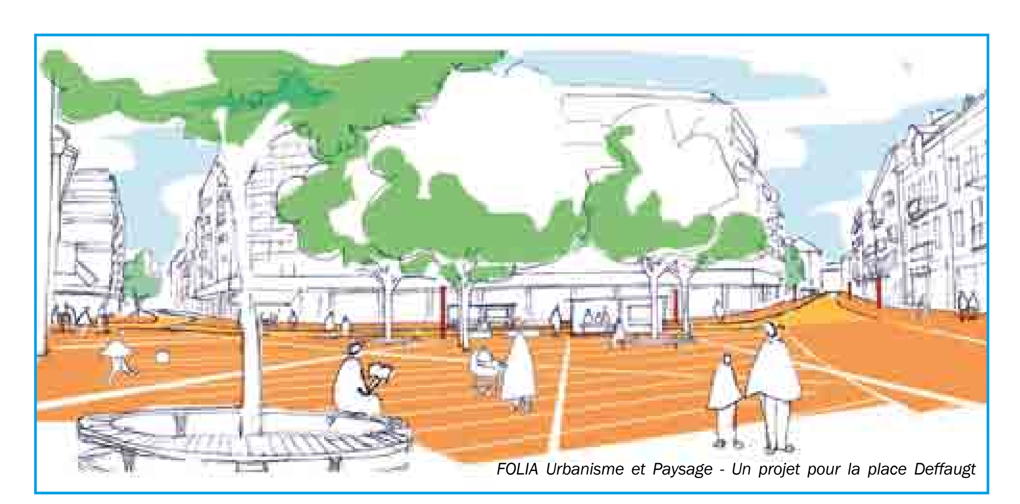
- Jean-Yves Chapuis, sociologue et urbaniste, il accompagne en tant que consultant de nombreux projets à Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Amiens...



- Luc Gwiazdzinski, géographe, enseignant-chercheur à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble. Il oriente depuis des années ses recherches et projets sur la question de la ville, de l'innovation urbaine, des temps et des mobilités.

Conférences animées par Serge Delémontex, journaliste.

Le samedi 17 novembre, à 15h30, une visite accompagnée de l'exposition sur le futur Pôle d'Echange Multimodal sera proposée par Annemasse Agglo, maître d'ouvrage de ce qui est l'un des grands projets de notre territoire.
Tél : 04 50 95 07 40
mavilledemain@mairie-annemasse.fr



FOLIA Urbanisme et Paysage - Un projet pour la place Deffaugt

Quel avenir pour le Brouaz ?

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, revient sur les enjeux de ce véritable poumon vert, présentés aux Annemassiens en réunion publique le 26 octobre dernier.



Pouvez-vous nous rappeler, en premier lieu toute l'importance du quartier du Brouaz ?

Notre agglomération transfrontalière bénéficie d'une croissance économique et démographique qu'il convient de maîtriser.
Tous les documents d'urbanisme l'affirment, nous devons tendre vers la réalisation d'une agglomération attractive pour son environnement.
Véritable écrin de verdure pour notre ville, le Brouaz l'est également pour notre agglomération et le Grand Genève.
Le Brouaz, poumon vert de l'agglomération est un secteur stratégique à l'échelle de l'agglomération grâce à sa situation privilégiée en son cœur, et à sa proximité des voiries structurantes et futures, notamment du tram.
Ce quartier va bénéficier en effet d'ici fin 2016 de la proximité d'un arrêt de tramway transfrontalier à moins de 10 minutes à pied de sa frange urbaine.
Le Brouaz par sa proximité géographique du centre-ville est donc un secteur hautement stratégique dans le schéma d'aménagement des espaces verts.

Quelles sont les orientations prises depuis le début de votre mandat ?

Depuis une trentaine d'années, la Ville a acquis des terrains dans le double but de lutter contre la spéculation immobilière et de constituer une réserve foncière, ce qui a permis notamment de garder un hôpital sur l'agglomération.
Depuis 2008, la Municipalité à travers deux révisions du Plan Local d'Urbanisme, a fait le choix politique de retirer des espaces à urbaniser l'ensemble des terrains naturels du Brouaz. L'urbanisation à terme faisait peser le risque de faire disparaître cette zone naturelle ainsi que toute activité agricole.
Grâce à ces décisions, ce lieu de respiration, dernier grand espace naturel de la ville, d'une superficie d'environ 12 hectares, ne subira pas d'urbanisation effrénée.
Seule une frange urbaine qui assure une continuité architecturale avec les constructions récentes de la ville et les communes voisines est conservée.
Le projet de mosquée, avec un financement privé à 100%, viendra compléter cette urbanisation homogène dans le strict respect des normes architecturales et environnementales. L'urbanisation sera au final marginale, puisqu'un peu plus d'un cinquième seulement de la zone AU sera urbanisée.

Quel aménagement de l'espace nature y sera réalisé ?

Cet aménagement est encore à l'état de projet en étroite concertation avec les habitants du Brouaz.
D'où la réunion publique organisée le 26 octobre qui a lancé la concertation sur les enjeux et le devenir du quartier.
La pression foncière n'infléchira en rien les scénarios futurs sur cette zone du Brouaz.
Les espaces naturels étant devenus des espaces préservés, sa fonction d'espace naturel de respiration est consacrée.
L'exploitation agricole actuellement sur des terrains privés dont la majorité appartient à la famille de l'exploitant est aussi confortée dans sa pérennité, tant qu'elle ne souhaite pas vendre.
A terme, nous aménagerons un nouveau secteur du Genevois Haut-Savoyard en un grand parc urbain qui répondra aux attentes des Annemassiens et des habitants de l'agglomération épris de verdure.
Cet espace pourra intégrer les équipements existants tels que la pisciculture ou le service des espaces verts.
En valorisant les ressources naturelles et paysagères de ce site, nous souhaitons maîtriser la densification de la ville.
La préservation des perspectives paysagères sera, par ailleurs, un axe majeur du projet.
Enfin, la réalisation de liaisons douces avec les bords de l'Arve, vers le centre-ville et les autres voies cyclables est également envisagée.




Le parc du Pralère

L'Agenda 21 à la loupe : nature et biodiversité en ville

Une démarche d'évaluation participative de l'Agenda 21 est engagée. Cette année, c'est un ensemble d'actions regroupées sous une appellation « nature et biodiversité en ville » qui a été examiné par une instance associant une dizaine d'habitants.

Sur un programme qui comporte 62 engagements, 11 actions de l'Agenda 21 annemassien sont en rapport avec la thématique « nature et biodiversité en ville ». C'est donc un pan important de l'Agenda 21 qui a été au coeur des discussions cette année.

Le service municipal des Parcs et jardins est évidemment au centre de ces actions (limitation des produits de synthèse, récupération des eaux de pluie et limitation des arrosages, gestion différenciée et schéma directeur des espaces verts...). S'y retrouvent également des engagements en termes d'aménagements (liaisons paysagères entres les différents parcs de la ville, aménagement paysager des parkings, limitation des surfaces bitumées, réduction du salage...). L'évolution des jardins familiaux et en particulier la promotion et l'encouragement de « l'éco-jardinage » sont aussi un volet important, ainsi que les actions plus directes sur la biodiversité (mise en place de ruches, gestion des populations de pigeons, inventaires flore et faune...).

L'instance d'évaluation était formée d'une quinzaine de personnes, sans expertise spécifique au départ sur le sujet traité : onze habitants membres des conseils consultatifs, quelques élus et agents de la Ville. En l'espace de trois réunions, ce groupe s'est informé, a interrogé les services et élus en charge des différentes actions concernées, ainsi qu'une représentante de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Il a ensuite pu formuler son « avis évaluatif » lors des deux dernières réunions, sous forme de réponses à une série de questions : en quoi ces actions ont-elles contribué à réduire les impacts de l'urbanisation et améliorer la place du végétal et de l'animal à Annemasse ? Permettent-elles une diffusion des bonnes pratiques ? Sont-elles connues des habitants ?

Les appréciations sur les actions engagées sont en grande partie positives mais des propositions d'évolution ont aussi été faites :

- aller plus loin sur certains engagements (suppression complète des phytosanitaires, « un arbre supprimé – X arbres plantés », mettre en place un système d'observation des impacts des actions, instaurer un tarif progressif et incitatif aux économies d'eau...),



- aboutir à un véritable schéma directeur sur le thème des espaces verts, qui soit communicable et valorisable pour faire comprendre les intentions de la collectivité en la matière,
- prolonger et amplifier certaines actions (sur les jardins familiaux, sur la sensibilisation du grand public...).

L'avis pointe également une méconnaissance, par la population, des actions engagées. Or, c'est un aspect important à la fois pour valoriser et consolider ses actions, mais aussi pour qu'elles aient un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques par l'ensemble des habitants. Plusieurs propositions ont ainsi été formulées, notamment pour différencier les moyens d'information : affichage, panneaux explicatifs sur les lieux où des actions sont mises en place, réseau « d'habitants-relais » pour encourager les bonnes pratiques y compris dans les jardins privés...

Tout ou partie de ces recommandations, présentées au conseil municipal par le groupe, pourront être prises en compte pour améliorer l'Agenda 21.

L'avis évaluatif dans son intégralité est disponible sur demande par courriel (yann.oremus@mairie-annemasse.fr) ou téléchargeable sur le site internet de la Ville.

Des rues 100% déneigées, 50% salées...

Les effets néfastes du sel de déneigement sont connus : pollution des eaux et des sols, dégradation des végétaux, des revêtements de chaussées, des carrosseries de véhicules.

Depuis 2008, le plan de viabilité hivernale annemassien a évolué pour minimiser les usages de sel. Tout d'abord, la totalité des voies et espaces publics est déneigée mécaniquement dans un ordre de priorité répondant à plusieurs critères (proximité de bâtiments publics à desservir, pente, exposition, nature de voie, ...).

Ensuite, le sel reste utilisé autant que nécessaire sur l'ensemble des trottoirs et espaces piétonniers, ainsi que sur une partie des voies de circulation automobile : rues en pente, itinéraires principaux de transit, de liaison interquartiers ou lignes de bus.

En revanche, pour le reste des rues, qui représente environ 50% du linéaire de voirie annemassien, les fondants routiers ne sont plus utilisés. Ces rues peuvent donc rester blanches après le passage de la lame de déneigement, tout en restant praticables en adaptant sa conduite.

Pendant un épisode neigeux important ou immédiatement après, les axes de circulation automobile et piétonne sont nécessairement perturbés, malgré l'engagement des agents municipaux pour améliorer le plus rapidement possible les conditions de circulation. **Adapter son équipement et son comportement est indispensable** pour négocier au mieux ces perturbations climatiques.

Une carte des itinéraires salés ou non salés est disponible en mairie ou sur le site internet de la Ville.




Roti ©Stéphane Couchet

L'Atoll prend le large : le quartier de la gare change !

Le projet urbain Étoile Annemasse-Genève se développera prochainement dans le secteur de la gare et sur les communes d'Ambilly et de Ville-la-Grand. Demain, grâce à une offre de transports exceptionnelle (CEVA, transports en communs, espaces consacrés à la mobilité douce), un pôle d'échanges verra le jour.
Un programme d'interventions artistiques est proposé autour de la gare afin d'accompagner cette métamorphose.



La construction d'espaces publics de grande qualité, de logements, la création d'activités nouvelles et d'emplois feront de ce quartier l'un des lieux de vie majeur de notre agglomération transfrontalière. **Et pour affirmer ce rayonnement, les élus d'Annemasse Agglo et de la Ville souhaitent que l'art et la culture prennent dès aujourd'hui toute leur place dans la transformation du quartier.**
Sur proposition d'Annemasse Agglo et de la Ville, plusieurs structures culturelles et socio-culturelles se sont réunies pour imaginer un programme d'interventions artistiques visant à accompagner la transformation du quartier dès 2012.

C'est dans ce contexte que vous avez pu participer à la RollerParty sur la place de la gare, et découvrir les collages et graffs sur le bâtiment de l' « Inter Hôtel » qui se situe à l'angle de l'avenue de la Gare et de l'avenue Emile Zola. Le projet « l'Atoll prend le large », intervention artistique éphémère portée par un collectif d'artistes, se déroule jusqu'en décembre 2012 pour **transformer une dernière fois ce bâtiment avant sa démolition, prévue début 2013.**

En effet, en plus de 20 ans, des dizaines d'artistes, comédiens, musiciens, peintres… ont habité, créé, transformé de nombreux lieux du quartier de la Gare à Annemasse. D'anciens entrepôts, hangars, usines ou hôtels ont été le théâtre de création et d'innovation culturelle (Le Bocal, le Local, L'Atoll, Le Bateau).
Ainsi, FBI Prod et un collectif d'artistes proposent de transformer le bâtiment « Inter Hôtel » en bateau et de mettre en scène son « départ » grâce à des actions de médiation culturelle et des animations.

La transformation progressive du bâtiment et les actions de médiation envisagées visent à susciter la curiosité des habitants du quartier et des usagers de la gare et de les sensibiliser plus globalement au projet urbain Étoile Annemasse-Genève porté par Annemasse Agglo et les communes.

Exposition

Les différentes étapes du concours sur les espaces publics du pôle d'échanges de la gare d'Annemasse, dans le cadre du projet « Étoile Annemasse-Genève » seront présentées fin 2012 et début 2013 grâce à une exposition installée à l'emplacement de l'ancien hôtel de la gare en face de la gare, et sur le site d'Annemasse Agglo.



3e édition du Salon des Métiers de l'Humanitaire

Organisé par la Cité de la Solidarité Internationale, le Salon des métiers de l'humanitaire est devenu le rendez-vous incontournable des acteurs de la solidarité internationale. Cette 3e édition se déroule à Annemasse les 1er et 2 décembre au Complexe Martin Luther King.

Ce salon est destiné à toute personne souhaitant s'investir dans un projet d'engagement humanitaire, solidaire ou de développement. Il permet d'accéder à tous les outils nécessaires pour construire son projet d'engagement, que ce soit en tant que bénévole, volontaire ou professionnel ; d'obtenir des informations adaptées et personnalisées avec les témoignages de professionnels ; et surtout de rencontrer et discuter avec des représentants d'Organisations de Solidarité Internationales suisses et françaises (ONG, Organisations Internationales, Organismes de formation, universités…).
En quelques chiffres, le Salon des Métiers de l'Humanitaire, c'est un forum de 50 exposants, des conférences, des tables rondes, 80 ateliers d'orientation, des centaines d'offres d'emploi, stages, bénévolats et plus de 3000 visiteurs français, suisses et internationaux.

PLUS D'INFOS SUR :
www.cite-solidarite.fr et aussi sur Facebook !



DOSSIER


Crédit photo : FC-Com

Eric Minchella,
Maire-Adjoint en charge
de la Tranquillité publique

Une présence renforcée des policiers municipaux

Eric Minchella, Maire-Adjoint en charge de la Tranquillité publique, explique la nouvelle politique de la Ville conduite en matière de tranquillité publique.

Pourquoi l'équipe municipale parle-t-elle de tranquillité publique plutôt que de sécurité ?
Annemasse est une ville qui se développe avec de nombreux projets qui créent de nouveaux espaces à vivre comme la Place de la Libération, Chablais parc, la place du Jumelage, etc. C'est aussi une ville de plus en plus animée, où se multiplient les activités et évènements populaires comme la Fête de la musique, les Musical Été, le Carnaval, le Festival du livre jeunesse, les fêtes du commerce, Bonjour l'hiver sans oublier les nombreuses manifestations sportives comme les courses cyclistes, les Foulées annemassiennes, etc.
C'est pour permettre à chacun de s'approprier ces lieux ou manifestations en toute sérénité que la Ville a décidé de renforcer la présence de la Police municipale en recrutant cinq nouveaux policiers municipaux, ce qui permettra d'accroître leur présence sur le terrain.
L'augmentation des effectifs n'est pas liée à une quelconque recrudescence de l'insécurité mais bien à la volonté d'animer la Ville et d'assurer une présence humaine sur l'espace public tant dans la journée qu'en soirée pour faciliter le vivre ensemble.
D'où le nom de service de la Tranquillité publique plutôt que de service de la sécurité.

Comment se manifeste ce renforcement de la présence de la Police municipale ?
Le recrutement de cinq nouveaux policiers municipaux va permettre d'assurer une présence accrue en soirée avec la création d'une troisième équipe.
Du 1er avril au 30 septembre, une équipe tournera désormais jusqu'à minuit et demi contre 19h ou 20h avant sur les soirées du mercredi au samedi. Il s'agit notamment de s'assurer du respect des règles concernant l'ouverture tardive des terrasses et d'éviter les nuisances sonores excessives par exemple.
Pendant le reste de l'année où l'activité est moins soutenue, l'amplitude horaire sera plus restreinte ; jusqu'à 21h du mercredi au samedi avec une nuit par semaine, choisie de manière aléatoire où les policiers travailleront jusqu'à minuit et demi.
Autre conséquence de cette nouvelle organisation : de 15 à 19h, l'effectif de la Police municipale sera presque le double qu'actuellement en raison de la prise de poste de l'équipe de nuit à 15h. Ils devraient être 14 agents (hors congés et formation) contre 7 jusqu'à présent. Les problèmes intervenant en journée seront donc traités de manière plus pertinente et efficace.
Dernière nouveauté : trois policiers municipaux assureront également une présence de 8h à midi le dimanche matin.

Comment s'organise la coopération des policiers municipaux avec les forces de l'ordre ?
Il existe un dialogue régulier avec les forces de l'ordre. Chacun restant dans son domaine de compétence. La Police nationale assume la sécurité du territoire. À ce titre, elle s'occcupe de la délinquance. La Police municipale, elle, est garante de la tranquillité publique.

Quels sont les objectifs du service Tranquillité publique ?
Pour leur donner davantage d'efficacité, la Ville a souhaité rassembler les différents services intervenant dans le domaine de la tranquillité publique sous la direction d'un seul responsable, Arnaud Leduc. Ce nouveau service rassemble, outre nos policiers municipaux, les ASVP (Agents de Surveillance sur la Voie Publique), dont le rôle est de veiller au respect des régles de stationnement et les médiateurs de nuit dont la mission principale est d'apaiser, en soirée, les éventuels conflits en favorisant le lien social.

La tranquillité publique est-elle de la seule responsabilité de la commune ?
Il ne faut pas rêver. On ne peut mettre un policier derrière chaque personne faisant preuve d'incivilités. Le respect de l'autre, de son environnement, des règles de vie, des espaces collectifs semble se perdre. C'est pourtant à chacun de se discipliner pour accomplir chaque jour un acte personnel de citoyenneté, un apprentissage qui passe aussi bien sûr par l'éducation. Il nous faut retrouver, ensemble, le sens de la responsabilité et de l'intérêt général.

Un local pour accueillir le public dans le centre commercial du Perrier

L'objectif est de rapprocher les services municipaux de la population en proposant aux habitants un espace de dialogue pour échanger sur leurs problématiques.
La permanence du service tranquillité publique a lieu **le mardi et jeudi de 14h à 18h.**
Une permanence des élus y est aussi organisée **chaque mercredi matin de 10h à 12h.**

Des missions très diverses pour la Police municipale

Placée sour l'autorité du Maire qui dispose de pouvoirs de police, la Police municipale exerce au quotidien une activité centrée sur l'îlotage et la prévention dans une volonté d'être au plus proche de la population.

Les policiers municipaux exécutent des missions de police administrative et judiciaire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
Ils sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police et de constater, par procès-verbal ou rapport, les infractions dont ils ont connaissance.
La mission principale des policiers municipaux annemassiens est l'îlotage, en particulier dans le centre-ville et le quartier du Perrier.
Ils interviennent également dans des domaines très divers tels que :

- Surveillance des entrées et sorties des écoles
- Encadrement et surveillance des manifestations organisées sur le territoire communal
- Organisation et surveillance des marchés du mardi, mercredi (au Perrier) et vendredi
- Lutte contre la mendicité agressive et certaines problématiques liées aux SDF (alcool, chiens dangereux)
- Lutte contre les dépôts sauvages et encombrants
- Enquêtes de voisinage
- Contrôle de vitesse
- Contrôle du stationnement gênant et abusif
- Fourrière automobile
- Police de la route
- Surveillance des bâtiments publics



- Bon déroulement des mariages
- Réservation de places et ouverture des bornes en aire piétonne (pour les déménagements, etc.)
- Prévention routière dans les écoles

POUR EN SAVOIR PLUS
Police municipale
5 passage Jean Moulin
04 50 87 04 80 et 06 71 71 08 75
Fax : 04 50 92 98 81
Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h à 17h
■ Horaires des patrouilles
Le lundi et le samedi :
de 8h à 12h et de 13h à 19h
Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 7h45 à 20h

Les ASVP veillent au respect du stationnement

Les Agents de surveillance de la voie publique s'assurent au quotidien du respect du stationnement.

Une équipe de 10 ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) a été recrutée. Les ASVP sont des agents municipaux assermentés chargés d'assurer la surveillance du stationnement payant dans les zones verte et orange. Leur rôle est avant tout de permettre à tout automobiliste venant à Annemasse de trouver facilement une place pour se stationner en verbalisant le stationnement payant non acquitté. Les places doivent en effet rester à la disposition des clients et usagers de la ville et ne pas être squattées par des automobilistes indélicats.
En 2011, les 10 ASVP ont dressé 30301 contraventions pour des infractions au stationnement payant et 3223 contraventions pour des infractions liées au non-respect des règles de stationnement.
Quatre autres ASVP complètent l'équipe de la Police municipale. Ils interviennent sur le reste de la commune, plutôt sur les zones non payantes afin notamment de verbaliser le stationnement dit « gênant » (voitures ventouses etc.). Deux d'entre eux effectuent aussi des missions de vaguemestre pour le compte de la Ville en assurant la diffusion du courrier et des Suppléments d'information municipale (SIM) édités pour informer les riverains de travaux en cours, d'évènements, etc.



Le produit des amendes pour les caisses de l'Etat

La ville n'encaisse pas directement le produit des contraventions dressées par la Police municipale, l'ensemble des montants étant récupéré par le Trésor Public. Néammoins, si l'Etat perçoit l'ensemble du montant des contraventions relatif à la circulation routière, qu'elles soient effectuées par la Police nationale ou par la Police municipale, il reverse une partie de cette somme aux communes (de plus de 10 000 habitants) proportionnellement au nombre d'infractions relevées sur leur territoire. En fonction de ses priorités, l'Etat peut changer cette péréquation chaque année. En 2012, la Ville a ainsi touché 756 865 € contre 819 271 € en 2011 mais elle ignore combien d'infractions ont au total été relevées sur son territoire par les polices municipale et nationale. Cette recette doit être attribuée au budget d'investissement pour des travaux liés à la circulation routière : aménagements de voirie ; amélioration des équipements pour les transports en commun ; création de parcs de stationnement ; aménagement de carrefours ; travaux pour améliorer la sécurité routière ; etc.



La fourrière municipale efficace contre le stationnement abusif et gênant

Depuis septembre 1991, la Ville lutte contre les véhicules laissés à l'abandon. Si le travail de la fourrière est principalement d'éliminer les épaves, elle lutte aussi contre le stationnement abusif avec un seul objectif : rendre Annemasse plus agréable.

En moyenne sur 500 véhicules placés en fourrière chaque année, la moitié est récupérée par les propriétaires. Pour l'autre moitié, 80 % partent en destruction et 20 % sont revendus aux Domaines si leur valeur vénale est expertisée à plus de 765 €.

Les trois principaux motifs de mise en fourrière sont :

- les « véhicules abusifs » qui stationnent plus de sept jours consécutifs à la même place
- le « stationnement gênant » concerne le stationnement sur les trottoirs, devant une sortie de garage, etc.
- les « épaves » sont les véhicules démunis d'éléments de circulation (par exemple s'il manque une roue).

Lorsqu'une infraction est constatée, une verbalisation est effectuée avec mise en fourrière du véhicule. Une fiche descriptive de l'état général du véhicule est établie et jointe à la procédure. Celui-ci est ensuite enlevé. Monsieur le Procureur, le Commissariat et la Préfecture sont alors prévenus de cette opération. Un courrier avec accusé de réception est envoyé sous cinq jours au propriétaire pour l'informer de la mise en fourrière et lui précise qu'il risque la destruction ou la revente s'il ne réclame pas son véhicule dans les délais.

Les tarifs (fixés par la Préfecture) :

- 105 € pour l'enlèvement d'une voiture, 45 euros pour les 2 roues.
- 4,50 € par jour de garde pour les voitures, 3 euros pour les deux roues.
- 40 € de frais d'expertise pour les voitures, 30 euros pour les deux roues.

La fourrière municipale
4 rue du Mont Rond - 04 50 95 89 03
■ Le lundi et le mardi : de 8h à 12h et de 13h à 17h
■ Le mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h
■ Le jeudi et le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h

Les médiateurs de nuit, mode d'emploi

Les médiateurs de nuit sont chargés d'apaiser les conflits de voisinage et d'améliorer la tranquillité la nuit. N'hésitez pas à leur téléphoner au 04 50 92 16 16.

Mis en place depuis décembre 2001, le service médiation, prévention et alerte éducative est composé de trois médiateurs de nuit encadrés par un responsable. Vous les avez peut-être rencontrés le soir ou la nuit pendant qu'ils assuraient leurs rondes ou vous les avez peut-être appelés. Le service de médiation montre chaque nuit son utilité.

Ses principaux objectifs :

- améliorer la tranquillité publique la nuit,
- intervenir pour réguler les situations qui ne relèvent pas de la délinquance caractérisée mais qui perturbent l'équilibre social sur la commune,
- repérer et agir sur les lieux de tension,
- réguler les comportements,
- améliorer la connaissance du climat social nocturne de la ville,
- rassurer les habitants, expliquer les conditions de la tolérance mutuelle, aider les personnes isolées,
- repérer les dérives éducatives.

Un rapport quotidien des interventions et des constatations est écrit par les médiateurs. Le responsable de service est chargé de faire le lien avec les partenaires concernés et d'assurer le suivi des actions. En cas de constat de dérives de comportements d'enfants ou de jeunes, la situation est analysée et le service procède le cas échéant, à une alerte éducative. Les personnes en cause (jeunes/enfants, parents) sont alors convoquées en mairie. Un projet éducatif personnalisé peut être mis en place en lien avec les autres services et partenaires socio-éducatifs.

Le service des médiateurs est ouvert du lundi au samedi inclus. Tous les appels sont transférés sur leur portable. Ainsi, ils peuvent se rendre sur place rapidement pour intervenir.

L'action préventive de ce service se compose de deux parties :

- Le travail de terrain des médiateurs la nuit
- Le traitement des situations en journée

Le jour

Les informations relatives à des problèmes de voisinage et aux faits d'incivilité, sont reçues par le responsable du service qui :

- Analyse les faits signalés durant la nuit
- Fait la liaison avec les organismes et les professionnels sociaux concernés
- Coordonne les informations dans un souci de travail en partenariat
- Informe les élus des situations difficiles et organise à leur demande des entretiens individuels sous forme d'alerte éducative
- Participe à l'élaboration d'outils susceptibles d'améliorer le climat social dans les quartiers.
- Reçoit les appels des usagers
- Le service Tranquillité publique est par ailleurs joignable en journée sur des temps de permanences tenus dans un local situé dans le centre commercial du Perrier, les mardis et jeudis après-midi.

La nuit

Les trois médiateurs de nuit veillent à la tranquillité de la ville (de 19h à 1h/2h - du lundi au samedi), en assurant :

- Une présence humaine et une intervention sociale sur la commune
- Une réponse rapide aux appels téléphoniques de particuliers
- Une restauration du dialogue entre les parties en litige
- Un suivi régulier des situations signalées.



POUR EN SAVOIR PLUS :
04 50 92 16 16 (jour et nuit)
Fax : 04 50 95 07 01

La vidéoprotection pour dissuader

Depuis quelques mois, des caméras de vidéoprotection ont été installées rue Molière et Place du Jumelage. Les objectifs sont de protéger les équipements publics et de prévenir les actes de délinquance.

Les espaces publics ont des fonctions sociales et commerciales importantes. Des faits de délinquance peuvent s'y produire et nuisent à la sécurité des personnes, des habitants, des commerçants et de leurs biens.
Face à cette situation, la Ville a fait le choix de mettre en place un dispositif de vidéoprotection rue Molière l'an dernier et en 2012, sur le secteur Desnos dans le coeur du quartier du Perrier, en particulier au niveau de la place du Jumelage. Il s'agit à chaque fois d'assurer la protection des équipements et espaces publics et la prévention des actes de délinquance.
Place du Jumelage, l'installation est composée de quatre caméras extérieures fixes, reliées à un système de gestion et d'exploitation permettant la visualisation en temps réel et l'enregistrement des images pour une relecture en temps différé. Les images sont stockées pendant une durée de 12 jours. Elles peuvent être transmises à la Police nationale pour les besoins éventuels d'une enquête sur un fait délictuel.

Que deviennent les objets trouvés ?

Plus de 500 objets sont trouvés chaque année et entreposés à la Police municipale.

Tout objet, dès lors qu'il a été trouvé sur le territoire de la commune, doit être apporté à la Police municipale. Les objets apportés au commissariat sont automatiquement transférés à la Police municipale qui en tient le registre en temps réel. Outre les papiers d'identité qui représentent le plus grand nombre, on y trouve de tout : appareils photos, bijoux, clés, poussettes, doudous, vêtements, téléphones, etc… C'est pourquoi certains propriétaires malheureux n'hésitent pas à venir demander à l'accueil de la Police municipale, passage Jean Moulin, leur appareil dentaire ou leur prothèse auditive égarés, au cas où…
Concernant les pièces d'identité, la personne concernée est convoquée. A défaut de restitution, les papiers sont transférés à l'administration qui les a délivrés. Les chéquiers sont renvoyés à la banque, la carte vitale à la Sécurité sociale. Les cartes bleues en revanche, si elles ne sont pas accompagnées de papiers d'identité, sont détruites immédiatement, l'opposition étant la première démarche effectuée par le détenteur de la carte. Les papiers d'identité étrangers sont transmis aux consulats ou ambassades concernés.
Celui qui a trouvé l'objet, « l'inventeur », peut récupérer l'objet trouvé au bout d'un an et un jour après la date d'enregistrement. Cependant, il devra signer une décharge dans laquelle il communique ses coordonnées et s'engage à restituer l'objet à son véritable propriétaire dans un délai… de 30 ans !
Conséquence : il ne peut pas modifier l'objet trouvé, ni le transformer (un bijou par exemple qu'il souhaiterait faire fondre)…
Enfin, tous les trois ans, les objets de valeur (bijoux, appareils électroniques) sont envoyés à l'administration des Domaines pour leur vente au profit de l'Etat.

La Police municipale agit contre les conduites dangereuses



S'inscrivant en droite ligne dans la sécurité routière, la Police municipale effectue régulièrement des contrôles routiers sur l'ensemble de la commune.

Les secteurs privilégiés sont les secteurs accidentogènes. Les accidents étant régulièrement dus à la vitesse des véhicules. Les blessures étant souvent la résultante de moyens de protection insuffisants, les infractions recherchées par les effectifs portent surtout sur les organes de sécurité des véhicules (non port du casque pour les cyclos, non port de la ceinture de sécurité pour les véhicules, défaut de contrôle technique…) et les vitesses excessives.
Lors d'un contrôle de vitesse, les policiers utilisent des jumelles Euro Laser. Une visée est prise sur la plaque d'immatriculation d'un véhicule en train de rouler et la vitesse est relevée en une fraction de seconde.
En cas de vitesse excessive, ils procèdent à l'interception du véhicule et à la verbalisation du conducteur. Les excès de vitesse sont systématiquement sanctionnés par une amende, à laquelle peuvent s'ajouter un retrait de points et une suspension immédiate du permis de conduire. Lorque la vitesse relevée excède 40 km au dessus de la vitesse autorisée, une suspension immédiate du permis de conduire est effectuée, avec amende et retrait de 4 points. En cas d'excès de vitesse supérieur à 50 km/h, l'infraction est constitutive d'une contravention de 5e classe et d'un délit en cas de récidive. La suspension du permis de conduire est également prononcée et le nombre de points retirés est décidé par le Tribunal. L'Officier de Police Judiciaire du Commissariat doit être immédiatement informé et le conducteur peut être conduit au commissariat pour les suites de l'enquête.
Lors du contrôle des pièces afférentes à la conduite et à la circulation du véhicule, un rappel peut être fait opportunément sur les règles de sécurité.
On notera que le contrôle routier d'un véhicule ne peut être effectué que s'il a commis une infraction.

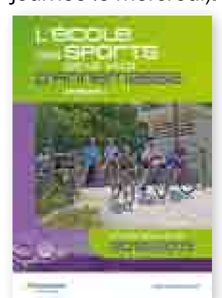
A la découverte du sport !

Le Service des Sports de la Ville offre une grande variété de sports à découvrir aux jeunes annemassiens au cours de différents temps d'activités.

Durant le temps scolaire, les éducateurs sportifs qualifiés programment, en lien avec les représentants de l'Education nationale, des interventions uniformes par niveau (natation pour les CP et CE1, vélo pour les CE2, ski de fond pour les CM1 et CM2). Par ailleurs, selon les souhaits des équipes d'enseignants, le tir à l'arc, la gymnastique, l'escalade ou encore l'orientation sont également proposés. Après l'école, des « ateliers sportifs » gratuits accueillent les volontaires de 16h30 à 18h dans les différents gymnases à proximité des groupes scolaires.
Les mercredis et les vacances, de nombreux sports sont proposés selon les saisons.



Sorties de ski ou de snowboard aux Gets, escalade, kayak sur le lac Léman, VTT dans l'agglomération, découverte des milieux naturels, sont au programme sans oublier les activités dans les gymnases.
Ainsi, chaque enfant trouvera une réponse à son envie de découvrir une activité sportive, adaptée à son niveau au gré des périodes et des formules (stages durant les vacances et ½ journée le mercredi).



Une plaquette de l'école municipale des sports décrit avec clarté toutes les opportunités offertes pour l'année scolaire 2012-2013. Distribuée dans les établissements scolaires à la rentrée de septembre, elle est aussi disponible à l'accueil des lieux sportifs, en mairie et sur le site de la Ville.
Les inscriptions pour la seconde période d'activités débutent le 26 novembre.
service.sport@mairie-annemasse.fr
www.annemasse.fr

Les écoliers ont testé leur bonne santé !



Le diagnoform s'est déroulé les 13 et 14 septembre à la Maison des sports. 325 enfants en classe de CM2 ont participé à ces journées et ont passé des tests athlétiques : endurance, vitesse, coordination, force et souplesse.
Les nombreux ateliers ont été mis en place, animés et contrôlés par les éducateurs du Service des sports avec l'appui des entraîneurs de la Foulée d'Annemasse et de la coordinatrice de la ligue Rhône-Alpes d'athlétisme.
Suite à ces deux journées, tous les enfants ont reçu leur bilan personnel avec un diplôme et des cadeaux.

Nouveau : un parcours d'orientation au parc Montessuit



Le parcours d'orientation du parc Montessuit a été inauguré le 29 septembre.



Ce jour-là, près de 30 enfants en classe de CM2 de l'école Antoine de Saint-Exupéry ont participé, encadrés par M. Carrier, directeur de l'école Marianne Cohn, M. Pasquier, directeur de l'école Antoine de Saint-Exupéry et Mlle Vidal-Genève, M. Perret et M. Bricout du service municipal des sports. Cette manifestation a rassemblé également M. Plockyn cartographe, secrétaire adjoint du Comité départemental de course d'orientation, M. Fournier secrétaire du Comité départemental de course d'orientation, M. Couty, M. Pachtod, adjoints au maire, Mme Berlier et M. Burgniard, conseillers municipaux.
Course d'orientation en plein air qui permet d'allier endurance et réflexion, ce parcours peut être utilisé par des enfants à partir de 5 ans, accompagnés d'un parent. Il complète le parcours du Parc du Pralère, créé au printemps dernier pour les enfants de 2 à 6 ans.
Les cartes supports de l'activité sont à télécharger sur le site de la Ville d'Annemasse www.annemasse.fr

Concours « XY Perrier 2 »

Le projet « XY Perrier » est un événement artistique s'adressant à tous les jeunes d'Annemasse et de l'Agglo (de 13 à 25 ans), souhaitant s'exprimer sur un thème unique : la mixité du genre fille/garçon ; homme/femme.
Les créations originales pourront se faire dans n'importe quel domaine artistique, que ce soit la danse, le théâtre, la chanson, l'humour…
Le grand concours aura lieu le 13 avril à l'Auditorium du Perrier, avec pour récompense la réalisation d'un clip vidéo pour les premiers lauréats.
Les jeunes le souhaitant pourront être accompagnés par des professionnels dans leur discipline.

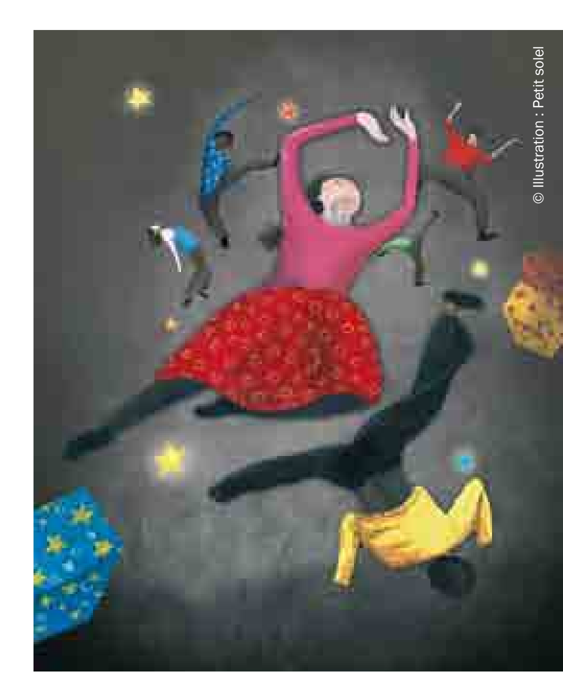
En savoir plus :
Inscriptions à la MJC Sud jusqu'au 21 décembre. Demander François David. Tél. : 04 50 37 74 10.

Un Casse-Noisette aux saveurs hip-hop

En revisitant le célèbre ballet de Tchaïkovski, Casse-Noisette, Bouba Landrille Tchouda souhaite établir des passerelles entre cette œuvre du répertoire et la danse hip hop. Un véritable défi poétique à découvrir.

Direct et joyeux, Bouba Landrille Tchouda a le bagou et la franchise de celui qui sait d'où il vient et où il veut aller. Dans un milieu qui, parfois, lorgne vers la danse contemporaine en voilant ses origines, il revendique calmement ses racines et son identité hip-hop. Mêlant cultures urbaines et cultures du monde, il aborde la danse sous une multitude de facettes. C'est une danse de partage, une danse d'ouverture et de métissage, au-delà des genres et des frontières.
En revisitant le célèbre ballet de Tchaïkovski, Casse-Noisette, Bouba Landrille Tchouda souhaite établir des passerelles entre cette œuvre du répertoire et nos musiques du présent avec la virtuosité, la générosité et l'intelligence de la danse hip-hop. Il ne traduit pas mot à mot la gestuelle classique en hip-hop, mais revisite le répertoire et lui offre un nouveau terrain de jeu. Bouba Landrille Tchouda invente un langage singulier pour douze danseurs embarqués dans un monde merveilleux peuplé d'une petite fille pas très sage, d'un prince charmant, de petits rats hip-hop...
En s'adressant aux générations futures, il tente de réenchanter un monde qui ne tourne pas toujours très rond et fait rêver petits et grands.
Un véritable défi poétique qui s'est construit jour après jour sur la scène de Château Rouge où la Compagnie est en résidence.
Découvrez les coulisses de la création : jeudi 8 novembre à 18h30.
D'autres évènements autour de cette création sur www.chateau-rouge.net

Création de Bouba Landrille Tchouda / Compagnie Malka
Mercredi 14 novembre à 19h30
Jeudi 15 novembre à 20h30


© Illustration : Petit soleil

Concours d'écriture poétique

A l'occasion de la **Semaine de la langue française** et du **Printemps des poètes 2013** qui auront lieu du 16 au 24 mars prochain, la Bibliothèque Municipale d'Annemasse organise un concours d'écriture poétique sur le thème de la Semaine de la langue Française : « **Dis-moi dix mots semés au loin** ».
Les dix mots en question sont des mots empruntés par des langues du monde à la langue française. Les voici : Atelier, Bouquet, Cachet, Coup de foudre, Équipe, Protéger, Savoir-faire, Unique, Vis-à-vis et Voilà.
Vous devrez donc intégrer ces mots à votre texte poétique. Ce concours est ouvert à tous (catégorie adulte et jeunesse), à partir du lundi **5 novembre jusqu'au 25 janvier 2013.**

Vous pouvez retrouver le règlement à la Bibliothèque Pierre Goy ainsi que dans les bibliothèques de Romagny et du Perrier et sur le site web de la ville.

A vos plumes !

Lecteurs, offrez-vous des livres à la bibliothèque !

La bibliothèque propose un « Swap » de Noël, une initiative novatrice et généreuse qui rassemble les lecteurs pour s'offrir réciproquement des livres.
Comment faire revivre les livres de nos étagères que nous ne relirons plus ? Tout simplement en les offrant à un autre lecteur en échange d'un des siens. Comment être sûr de ne pas être déçu ? En remplissant un petit questionnaire sur vos goûts et les bibliothécaires s'occupent ensuite de tout !
Le but ? Se rassembler autour du goût pour la lecture et faire des heureux ! Pour cela il vous suffit d'emballer le ou les livres que





vous souhaitez donner et d'apporter votre paquet cadeau avant le 1er décembre à la bibliothèque.
Le samedi 15 décembre à 11h30 vous êtes conviés à venir partager un apéritif de Noël à la Bibliothèque Pierre Goy et à récupérer votre cadeau qu'un inconnu aura pris le soin de confectionner à votre intention.
L'ouverture des paquets promet d'être un moment de grande convivialité !
Le règlement de participation est disponible dans les trois bibliothèques d'Annemasse sur simple demande. La seule condition de participation étant d'être membre de la bibliothèque. Tous les âges sont les bienvenus !

« Bonjour l'Hiver » : 17 jours de fêtes dans une ambiance féerique !

Du 7 au 24 décembre, « Bonjour l'Hiver » se pare de sa plus belle tenue pour enchanter quotidiennement petits et grands avant le grand moment de Noël !
Organisé par la Ville en collaboration avec le Théâtre de la Toupine, cette année sera riche d'une programmation magique ! Au menu : un festival des arts de la rue tout en surprises, des animations gratuites pour tous, et pour le plaisir de chacun, le Marché de Noël et ses exposants.



Un vache manège et son orgameuh du Théatre de la Toupine

Cette année encore, l'évènement phare de cet hiver sera à Annemasse ! Le festival des arts de la rue offrira une programmation de spectacles déambulatoires plus magiques les uns que les autres, dans les rues du centre-ville. Les déambulations permettront à tous de profiter gratuitement du monde imaginaire, magique et poétique, des animations pour le plaisir de tous ! Des spectacles envoûtants sont au rendez-vous, pour émerveiller la ville, avec les compagnies Celestroi, Fadunito, Tam Tam, Mega Nimals, le spectacle "L'Amicale des Tiglïngs" et ses drôles de lutins accompagnés de leur fidèle renne à destination du Grand Nord, et tellement d'autres encore... Mais chut c'est une surprise...



La place de l'Hôtel de Ville sera également parsemée de jeux où chaque enfant pourra s'amuser librement. À ne pas manquer : le " Vache manège et son orgameuh " du Théatre de la Toupine, et " la Boîte à musique ".
À noter aussi dans vos agendas : la traditionnelle journée des enfants aura lieu le mercredi 19 décembre au Complexe Martin Luther King, avec un spectacle interactif, le " Super Mosai ".
À ne pas rater ! L'arrivée féerique du Père Noël le 23 décembre, à 18h, sur la Place de la Libération.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.annemasse.fr
rubrique culture/Bonjour l'hiver

La magie au rendez-vous de l'édition 2012 du marché de Noël



Annemasse ne déroge pas à la tradition. Son marché de Noël sera une nouvelle fois installé avenue de la République et la magie sera au rendez-vous de l'édition 2012.



Dans cette artère piétonne située au cœur du centre-ville entre l'Hôtel de Ville et la Place de la Libération rénovée, plus de 20 chalets se répartiront dans un village décoré aux couleurs de Noël, où près de 30 exposants sont attendus cette année. Ils proposeront dans une ambiance chaleureuse et festive, artisanat, créations, spécialités gourmandes et régionales et décorations typiques des fêtes de Noël. La rue se parera de sapins et de lumières au milieu des manèges et des animations du festival des arts de la rue en hiver « Bonjour l'Hiver ».

Le marché de Noël ouvrira le vendredi 7 décembre et se clôturera le lundi 24 décembre. Le public sera accueilli tous les jours de 11h à 19h et de 9h à 19 h, les mardis et vendredis (jours de marchés forains).
La décoration soignée aux couleurs de l'hiver, les illuminations, les sapins, les rues et places décorées et animées par des associations ou groupements de commerçants... habilleront Annemasse d'un véritable costume de fête.



Novembre Décembre

10 NOVEMBRE
ROCK BALKANIQUE : LA CARAVANE PASSE + GYPSY SOUND SYSTEM
20h30
Musique festive, humour décapant. La Caravane Passe saura vous faire passer une soirée toute balkanique ! Plein tarif 15 €, tarif réduit : 11 €
Château Rouge

APRÈS-MIDI JEUX INTERGÉNÉRATIONNELS
A partir de 14 h
Organisé par des habitants du quartier, cet espace de jeux et de détente est destiné aux parents et aux enfants, avec vente de parts de gâteaux, crêpes ou gaufres, café, thé, sirop… (Afin d'aider à financer des projets de la MJC).
MJC Sud Centre social

12 NOVEMBRE
CONCOURS D'ÉCRITURE POÉTIQUE
En prévision de la semaine de la langue française et du printemps des poètes 2013, la bibliothèque municipale lance un concours d'écriture poétique. Le texte devra contenir une sélection de mots précis : détails sur le règlement disponibles à la bibliothèque et sur le site de la ville.
Date limite de participation : 25 janvier 2013.
Bibliothèque Pierre Goy

13 AU 17 NOVEMBRE
FORUM « ANNEMASSE MA VILLE DE DEMAIN »
EXPOSITION, CONFÉRENCES, ATELIERS
A partir de 14h : exposition des projets
18h - 20h : ateliers/débats
20h : conférences de soirées
Complexe Martin Luther King

13 NOVEMBRE
L'ÉDUCATION EST EN CRISE, MAIS COMMENT EN SORTIR ?
UNIVERSITÉ POPULAIRE
20h
Conférence débat animée par Bruno Mattei, professeur honoraire de philosophie (ex-IUFM de Lille) et Président de l'Université populaire et citoyenne de Roubaix. Que l'éducation soit en crise, cela est avéré et répété depuis au moins le début des années 70, d'autant plus que la crise ne cesse de s'aggraver … au fil des réformes. Mais au prix de quelles inégalités et de quelles exclusions scolaires et sociales, de quels désarrois et souffrances chez de plus en plus d'élèves et d'enseignants ?
MJC Sud Centre social, salle Mc Solaar

14 ET 15 NOVEMBRE
DANSE : UN CASSE-NOISETTE
19h30
Bouba Landrille imagine une danse hip hop originale à partir des contraintes musicales imposées par l'œuvre de Tchaïkovski. D'après le conte d'Hoffman sur la musique de Tchaïkovski.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €, moins de 20 ans : 10,50 €
Château Rouge

14 NOVEMBRE
INFO DU MOIS
20h10
UNIVERSITÉ POPULAIRE
Conférence – débat de Louis Caul-Futy, président du Comité régional des Universités populaires portant sur l'actualité sociale, économique et politique.
MJC Sud Centre social, salle Mc Solaar

15 NOVEMBRE
GROUPE DE PAROLE SUR « LA SOUFFRANCE PHYSIQUE ET MORALE »
19h30 à 21h30
Animé par Maria Martinez
MJC Centre

À PARTIR DU 15 NOVEMBRE
Swap de Noël
Nous avons tous chez nous des livres qui encombrent nos étagères et que nous ne lirons plus, même si nous les avons aimés. Ces livres peuvent faire des heureux et trouver une nouvelle vie ! A l'occasion des fêtes de fin d'année, les bibliothécaires vous proposent d'échanger avec une autre personne, un ou deux de ces livres sous forme de paquet cadeau à déposer à la bibliothèque. Cette action d'échange de cadeaux autour d'un thème entre des personnes qui ne se connaissent pas se nomme un SWAP. Amenez vos livres emballés et remplissez un questionnaire autour de vos goûts pour l'échange ! Ouvert à tous les âges !
Bibliothèque Pierre Goy

17 NOVEMBRE
BLUES ROCK : JOHNNY WINTER
20h30
Véritable icône du blues, l'homme aux cheveux d'ivoire reste inégalable. Johnny Winter est un guitariste capable des prouesses techniques les plus incroyables.
Tarif unique : 36 €
Château Rouge

STAGE MIEUX-ÊTRE/MIEUX VIVRE
9h à 12h
Avec Isabelle Gorioux sur la « gestion du stress ».
MJC Centre

18 NOVEMBRE
22e FOULÉES ANNEMASSIENNES
Parcours : 2 boucles de 5 km
Départ 9h15
1 € est reversé par arrivant à une association d'aide aux enfants handicapés.
Foulée Annemassienne
06 68 62 19 81
04 50 36 82 29
bureau@lafoulee.net

19 NOVEMBRE
CONFÉRENCE-DÉBAT SUR « CE NOUVEAU FLÉAU : LE STRESS »
19h30 à 21h
Animée par Maria Martinez.
MJC Centre

20 NOVEMBRE
THÉÂTRE : LES PHYSICIENS
20h30
L'histoire est celle de trois aliénés, tous physiciens. L'un se prend pour Newton, l'autre pour Einstein et le troisième, Möbius, prétend avoir des visions du roi Salomon.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €, moins de 20 ans : 10,50 €
Château Rouge

RENCONTRE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ
9h à 12h
Animée par Martine Cardinet, coordinatrice parentalité/petite enfance à la CAF.
MJC Centre

21 NOVEMBRE
MUSIQUE : GEEK KULTURE
20h
Les Stud's de Château Rouge vous proposent un nouveau concept de soirée à l'ambiance garantie : les talents de la scène locale reprendront à leur sauce les génériques de films, de séries TV ou de jeux vidéo !
Gratuit
Château Rouge

CONFÉRENCE « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET LOCALE »
20h
Avec l'association « Les enfants de Gaïa » et Louis Caul Futy de l'Université Populaire.
Entrée libre
MJC Sud Centre social

22 NOVEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, mairie

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit



23 NOVEMBRE
CHANSON : LES OGRES DE BARBACK
20h30
Les Ogres de Barback pratiquent une chanson française alternative, au carrefour de Brassens, de la culture tzigane et de l'esprit punk façon Mano Negra.
Plein tarif : 22€, tarif réduit : 19 €, moins de 20 ans : 13,50 €
Château Rouge

24 NOVEMBRE
ANALYSE DE FILM « MATCH POINT » DE WOODY ALLEN
16h30 à 20h30
Par Abderrahmane Bekiekh
Ciné Actuel/MJC Centre

FESTIPLUS : SPECTACLE « MERCREDI »
16h30
Spectacle de 1 à 4 ans (origami, masques, projection d'images) par la Compagnie des Strapontins.
MJC Centre

DU 23 NOVEMBRE AU 26 JANVIER 2013

Exposition : « Sir Thomas Trope, nouvelle configuration »
AURÉLIEN MOLE / JULIEN TIBÉRI (ET ALII)
Du mardi au samedi de 14h à 18h30
Visites commentées : samedi 8 décembre à 16h, mardi 25 janvier 2013 à 12h15 (4 euros pour les non-adhérents).
Visite interprétée en partenariat avec l'ensemble instrumental de musique contemporaine Namascae : mardi 8 janvier à 19h30
Aurélien Mole et Julien Tibéri, dont les parcours et les supports artistiques sont bien distincts, entrecroisent leurs pratiques dans des projets ponctuels qui leur permettent, soit de répondre à un contexte d'exposition spécifique, soit d'imaginer des outils de vision communs pour remettre en jeu leurs œuvres. En 2011, ils présentent dans une librairie à Marseille une première version de Sir Thomas Trope, exposition placée sous l'égide d'un personnage fictif dont le nom procède d'un jeu de mots homophonique, évoquant les effets visuels permis par la rotation rapide d'une image à une autre. Ils créent pour l'occasion une scénographie de cimaises en mouvement, dans laquelle leurs œuvres respectives se prêtent à de multiples points de vue et d'interactions. Les effets de ce dispositif irriguant depuis leurs pratiques et les œuvres nouvelles, Aurélien Mole et Julien Tibéri sont invités à la Villa du Parc à reconvoquer la figure de Sir Thomas Trope pour imaginer une nouvelle apparition.
Entrée libre et gratuite.
Villa du Parc I centre d'art contemporain


crédit photo © Aurélien Mole

24 NOVEMBRE
FILM-DÉBAT « OUR SCHOOL »
19h30
Film réalisé par Mona Nicoara et Miruna Coca-Cozma sur les mécanismes du racisme et la complexité de la discrimination que les Roms rencontrent aujourd'hui.
Entrée libre
MJC Sud Centre social

28 NOVEMBRE ET 1er DÉCEMBRE
THÉÂTRE : LE PETIT POUCET
14h30
Laurent Gutmann a respecté fidèlement la fable, il a réécrit entièrement le texte faisant de son Petit Poucet un enfant sans âge...
Plein tarif : 11,50 €, tarif réduit : 9,50 €, moins de 20 ans : 7 €
Château Rouge

28 NOVEMBRE
LE DÉNI DE TOIT NE SERAIT-IL PAS D'ABORD LE DÉNI DE L'AUTRE ?
UNIVERSITÉ POPULAIRE
20h
Conférence débat animée par Bernard Devert, président fondateur de l'association Habitat et Humanisme, avec le soutien de Bruno Maire, président d'Habitat et Humanisme de Haute-Savoie.
Habitat et Humanisme, depuis 27 ans, se mobilise pour « offrir » un toit à ceux qui n'en n'ont pas, en veillant à ce que l'habitat ne porte pas les traces de la stigmatisation sociale. Acteurs de la diversité et du « vivre ensemble », Habitat et Humanisme est un des pionniers en France de l'épargne solidaire aux fins d'apporter des réponses novatrices à la crise récurrente du mal logement.
Complexe Martin Luther King, salle 24/25

30 NOVEMBRE
DUB : TÉLÉRAMA DUB FESTIVAL AVEC ZENZILE, BASS CRAFTERS...
20h30
Le premier festival français dédié au Dub fête ses 10 ans !
Pour la 2e année, il fera escale à Annemasse pour une nuit de basses gargantuesques.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €
Château Rouge

1er ET 2 DÉCEMBRE

3e Salon des Métiers de l'Humanitaire
ANNEMASSE AGGLO
Le Salon est le lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre les personnes intéressées par toutes les questions liées à l'humanitaire et à la solidarité. Il est organisé dans le cadre du Tour de France humanitaire et solidaire de l'Institut Bioforce Développement.
Orientation, formations, forum ONG, emplois, stages dans les métiers de l'humanitaire.
Entrée gratuite
www.cite-solidarite.fr
www.annemasse-agglo.fr
Tel : 04 50 87 83 00
Complexe Martin Luther King

1er DÉCEMBRE
BIBERONNADES
9h15
Les bibliothécaires racontent des histoires, font découvrir des livres...
Il faut juste avoir moins de 4 ans.
Bibliothèque Pierre Goy

LES SAMEDIS DU YOGA BIEN-ÊTRE
9h à 12h
Animés par Françoise Schaffter.
MJC Centre

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Expos Concerts Théâtre Danse Cirque Rencontres Conférences Danse Cirque Rencontre Loisirs rencontres Expos Théâtre Danse Jeune public Danse Cirque Rencontres sports Photos

Novembre Décembre




IMANY

1er DÉCEMBRE
COLLECTE DE VÉLOS POUR L'AFRIQUE
Organisée par Cyclos Voirons-Salève, l'association Bourgeons, l'association Repérages et la Ville.
Les vélos et toutes pièces détachées de vélo sont collectés en l'état. Ils sont ensuite transférés dans les locaux de l'Association Repérages près de Grenoble où ils sont remis en état avant d'être expédiés en Afrique où ils sont revendus par une association locale africaine à la population pour un prix modeste.
gilbertesposito@gmail.com.
06 20 56 76 82.
Maison des Sports, entrée 30 rue Pasteur

DU 3 AU 14 DÉCEMBRE
Destination Madagascar à la MJC Sud !
EXPOSITION « OBJETS D'ARTISANAT MALGACHE » du 3 au 14.
Vernissage : mercredi 5 à ***18h***
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la MJC Sud.
CONFÉRENCE « L'AUTO-ALIMENTATION DANS LES PAYS PAUVRES : L'EXEMPLE DE MADAGASCAR »
Avec François Schmitt
Vendredi 7 à ***20 h***
Entrée libre + chapeau
DÉGUSTATION DE « PLATS MALGACHES »
Vendredi 14 à ***19 h30***

4 DÉCEMBRE
THÉÂTRE : MORCEAUX CHOISIS
20h30
Serge Papagalli nous convie à un nouveau solo, florilège des meilleurs moments de ses anciens spectacles auxquels s'ajouteront quelques nouveaux textes pour dire bonjour au présent et pour préparer le futur…
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €, moins de 20 ans : 10,50 €
Château Rouge

5 DÉCEMBRE
JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT
A 20 h
MJC Sud Centre social

6 DÉCEMBRE
FOLK SOUL : IMANY
20h30
Ancien mannequin au visage d'icône comorienne toujours illuminé d'un large sourire, Imany a trouvé sa voie dans la chanson.
Plein tarif : 32 €, tarif réduit : 34 €, - de 20 ans : 26 €
Château Rouge

GROUPE DE PAROLE SUR « LES RELATIONS HOMME/FEMME »
19h30 à 21h30
Animé par Maria Martinez
MJC Centre

DU 7 AU 24 DÉCEMBRE
Bonjour l'hiver
Marché de Noël, avenue de la République, tous les jours de ***11h à 19h***, sauf les mardis et vendredis de ***9h à 19h***.
Inauguration, vendredi 7.
Festival des arts de la rue, à partir du samedi 15.
Bal des enfants, au complexe MLK, le mercredi 19.
Arrivée féerique du Père Noël, le 23 décembre au soir, place de la Libération à 18h
Service évènementiel, mairie : 04 50 87 12 87

8 DÉCEMBRE
ELECTRO ROCK : TWIN TWIN + SUCCESS
20h30
Une soirée électro rock aux couleurs psychées ! Avec 2 groupes aussi renommés pour leurs performances scéniques que pour la folie de leurs tenues.
Plein tarif 15 €, tarif réduit : 11 €
Château Rouge

STAGE MIEUX-ÊTRE/MIEUX VIVRE
9h à 12h
Animé par Isabelle Gorioux sur « savoir prendre de la distance »
MJC Centre

ATELIER TERRE-MODELAGE PARENTS/ENFANTS
9h à 12h
« Déco de Noël pour la maison »
Villa des Rocailles de la MJC Centre

8 DÉCEMBRE
Concert de l'OVVA dans le cadre de son 160e anniversaire
20h30
L'OVVA invite la Stadtkapelle de Gaggenau, le compositeur et chef d'orchestre Jan Van der Roost pour une création dédiée à l'orchestre.
Entrée Libre
Château Rouge.

SORTIE FAMILIALE À LA NEIGE
Tarifs / Inscriptions auprès de la MJC Sud.
Attention, places limitées !
MJC Sud Centre social

VISITE COMMENTÉE À LA VILLA DU PARC DE L'EXPOSITION « SIR THOMAS TROPE, NOUVELLE CONFIGURATION »
16h
Villa du Parc, Centre d'art contemporain

10 DÉCEMBRE
CONFÉRENCE-DÉBAT SUR « LES LIENS FAMILIAUX : COMPRENDRE NOTRE HISTOIRE »
19h30 à 21h
Animée par Maria Martinez.
MJC Centre

11 DÉCEMBRE
RENCONTRE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ
9h à 12h
Animée par Martine Cardinet, coordinatrice parentalité/petite enfance à la CAF
MJC Centre

12 DÉCEMBRE
CONCERT JEUNE PUBLIC : ROUGE TOMATE
14h30
Dans l'univers de Tartine Reverdy, pas de place pour le noir et le gris. Balayant de sa voix cristalline et espiègle la morosité ambiante, cette artiste pétillante livre un spectacle musical haut en couleurs et plein d'énergie.
Plein tarif : 11,50 €, tarif réduit : 9,50 €, moins de 20 ans : 7 €
Château Rouge

12 DÉCEMBRE
INFO DU MOIS
UNIVERSITÉ POPULAIRE
20h10
Conférence – débat de Louis Caul-Futy, président du Comité régional des Universités populaires portant sur l'actualité sociale, économique et politique. Verre de l'amitié.
MJC Sud Centre social, salle Mc Solaar

LECTURES ECLAIRS
11h15
Les bibliothécaires racontent des histoires, pour rire et rêver, jouer et voyager !
Bibliothèque jeunesse du Perrier

14 DÉCEMBRE
RAP : KERY JAMES
20h30
L'heure du bilan a sonné. Avec 92.2012, Kery James revient sur scène dans une formation acoustique, il revisite les titres les plus poignants de son répertoire.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €
Château Rouge

15 DÉCEMBRE
SPECTACLE « LE BONHOMME ROUGE »
16h
Proposé par la bibliothèque Pierre Goy. Spectacle givré de marionnettes par le Théâtre des Lyres, de 18 mois à 4 ans, sur inscription à la bibliothèque Pierre Goy.
Théâtre Michel Servet

16 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL
17h
Conservatoire de Musique.
Église Saint Joseph

OUVERTURE DES COMMERCES CE DIMANCHE

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit


ROUGE TOMATE
BURNING HEADS

18 DÉCEMBRE
THÉÂTRE MUSICAL : L'ÉVEIL DU PRINTEMPS
20h30
Avec L'Éveil du printemps, Omar Porras nous entraîne dans une fable à la fois magique et cruelle, où la parole et la musique voilent et dévoilent les émotions adolescentes, en révélant à chacun son espace de liberté intérieure.
Plein tarif : 22 €, tarif réduit : 19 €, moins de 20 ans : 13,50 €
Château Rouge

19 DÉCEMBRE
HOMMAGE À OLIVIER MESSIAEN
19h30
L'Audito au Chatô, Namascae Lemanic Modern Ensemble - Quatuor pour la fin du temps pour clarinette, violon, violoncelle et piano.
Plein tarif : 11,50 €, tarif réduit : 9,50 €, moins de 20 ans : 7 €
Château Rouge

ATELIER PHILOSOPHIQUE SUR L'ÉGALITÉ
UNIVERSITÉ POPULAIRE
20h
Atelier animé par Jocelyne Decompoix, formatrice et animatrice en philosophie.
Nous sommes tous égaux ! Ah bon ! A quelles conditions une véritable égalité peut-elle se réaliser ? »
Complexe Martin Luther King, salle 24/25

ATELIERS BRICOLAGE
10h (bibliothèque jeunesse du Perrier) ***14h*** (bibliothèque Pierre Goy) Initiation au découpage papier et au théâtre d'ombre avec Elsa Brouze, pour les 6-12 ans, sur inscription.
Bibliothèque Pierre Goy

ATELIER AQUARELLE
14h animé par Bruno Doutremer des éditions Amiver. De 6 à 8 ans, sur inscription.
Bibliothèque jeunesse de Romagny

20 DÉCEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, mairie.

20 ET 21 DÉCEMBRE
CIRQUE : LE GRAND C
19h30
Doubles ou triples tours humaines, vols planés savamment rattrapés et pyramides à plusieurs étages : bientôt, on ne sait plus où donner de la tête, tant les XY passent de la terre aux airs avec une facilité déconcertante.
Plein tarif : 18 €, tarif réduit : 14,50 €, moins de 20 ans : 10,50 €
Château Rouge

21 DÉCEMBRE
RENCONTRE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ
9h à 11h
Martine Cardinet, coordinatrice Parentalité – Petite Enfance de la CAF, anime des « Groupes d'échanges » (rencontres débat-échange). L'idée est d'aborder, au choix des parents présents, des thèmes comme : le sommeil, le jeu, les limites pour grandir, les accidents domestiques, l'hygiène de vie, l'appétit entre besoin et plaisir, la prévention du soleil.
Entrée libre
MJC Sud Centre social (espace détente)

22 DÉCEMBRE
ROCK PUNK : BURNING HEADS + THE DEFIBRILLATORS
20h30
Une soirée punk rock engagée et enragée !
Plein tarif : 12 €, tarif réduit : 10 €
Château Rouge

23 DÉCEMBRE
OUVERTURE DES COMMERCES CE DIMANCHE

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
17h30
DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DE BONJOUR L'HIVER
Ville, service événementiel.
Tél. : 04 50 87 12 83.
Place de la Libération

Bibliothèque municipale Pierre Goy
4, place du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
bibasse@mairie-annemasse.fr

Conservatoire de Musique
7, rue des Savoie 74100 ANNEMASSE
04 50 84 23 20
conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des Sports
30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC SUD centre social
2, place Jean Jaurès – B.P. 265
74106 ANNEMASSE CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagny.org

MJC CENTRE
3 rue du 8 mai
74100 Annemasse
04 50 92 10 20
www.centre.mjc-annemasse.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

CHATEAU ROUGE
1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Villa du Parc
Centre d'art contemporain
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.org

JANVIER 2013

8 JANVIER
19h30
VISITE INTERPRÉTÉE À LA VILLA DU PARC
Visite interprétée de l'exposition « Sir Thomas Trope, nouvelle configuration» de la Villa du Parc en partenariat avec l'ensemble instrumental de musique contemporaine Namascae.
Villa du Parc, Centre d'art contemporain

10 JANVIER ET 11 JANVIER
THÉÂTRE : LE DINDON
19h30
Comédie vaudeville de Georges Feydeau, mise en scène Philippe Adrien / Compagnie ARRT.
Quand on dit Feydeau, on pense maris trompés, cocottes coquettes et vénales, amants dans le placard et portes qui claquent.
Plein tarif : 28 €, tarif réduit : 23 €, moins de 20 ans : 17 €
Château Rouge

18 JANVIER
VŒUX DU MAIRE
18h
Voeux du maire aux partenaires et officiels
Complexe Martin Luther King

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr/dg@mairie-annemasse.fr

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Expression de la Majorité

« Annemasse Ensemble »

LA LAÏCITÉ : LA CONDITION PREMIÈRE DU « VIVRE ENSEMBLE »

La laïcité est une des valeurs essentielles de notre République et le ciment du vivre ensemble.
Valeur omniprésente dans l'actualité dans nos médias.
Que signifie-t-elle?
Elle est le produit d'une longue histoire, parfois douloureuse.
Elle consiste à séparer strictement ce qui relève de la sphère publique et ce qui relève de l'intimité spirituelle de chacun.
Votée sous la Troisième République, la loi de séparation des Églises et de l'État est adoptée **le 9 décembre 1905**.
Citons ces articles phares :
Article 1er : « ***La République assure la liberté de conscience.*** *Elle garantit le libre exercice des cultes.* »
Article 2 : « ***La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.*** »
« *L'État chez lui, l'Église chez elle.* », comme l'affirma Victor Hugo.
Par cette loi, l'État manifeste sa volonté de neutralité religieuse mais ne s'exonère pas de ses responsabilités. Il veut garantir à chacun les moyens d'exercer librement sa religion, dans le respect d'autrui. La République n'a pas à se prononcer sur le fait de croire ou de ne pas croire. Elle laisse à chacun cette liberté. Elle impose, toutefois, à tous, de se retrouver dans un même idéal de citoyenneté qui implique le respect des lois. C'est ce qui fait la singularité et la force du message universel de la France.
Les élus majoritaires défendent avec fermeté la laïcité.
La laïcité protège. Elle protège, d'abord, l'école où s'apprend le respect de l'autre. Elle est, de manière générale, la condition de notre vie en collectivité.
Elle garantit l'égalité entre les femmes et les hommes.
Il est temps de dire que la laïcité est porteuse d'un idéal, celui de l'individu-citoyen qui sait qu'il n'y a de savoir-vivre collectif que dans la confrontation librement débattue de convictions individuelles.
Trop souvent les hommes ont tendance à privilégier ce qui les divise.
Avec la laïcité, il faut apprendre à vivre avec ses différences, sans jamais oublier qu'on a des intérêts communs.
Elle est un idéal positif d'affirmation de la liberté de conscience, de l'égalité des croyants et des athées. La Loi républicaine doit viser le bien commun et non pas l'intérêt particulier.
C'est dans ce strict cadre de la laïcité et de la loi de 1905 que le projet de mosquée a été initié au Brouaz : aucun financement public, respect des cultes.
Certains de ses opposants mettent en avant avec véhémence la laïcité, force est de reconnaître qu'ils l'utilisent en trahissant son sens.
Le Ministre de l'intérieur, Manuel Valls, en charge des cultes, l'a rappelé avec solennité : « ***une mosquée, lorsqu'elle s'érige dans la ville, dit une chose simple : l'Islam a toute sa place en France, parce que la République s'adresse à toutes les religions.*** *Elle leur donne les mêmes droits ; elle leur impose les mêmes devoirs.* »
Tout croyant a fait un choix intime : celui de croire. Il a la même valeur, la même légitimité et mérite les mêmes égards, que celui de ne pas croire.
Les pouvoirs publics, donc les villes doivent se préoccuper des conditions de l'organisation d'un culte, parce qu'il s'agit d'une liberté fondamentale.
Il est même de l'intérêt de la communauté nationale que les pratiques religieuses se réalisent dans la dignité.
La laïcité est un des fondements des valeurs de tolérance, de solidarité et de respect qui guident l'action municipale.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire





Naissance d'une place publique

Dès lors, un nouveau quartier s'urbanise à Annemasse.

La création d'une place publique sur le terrain resté sans affectation devant le monument aux Morts est décidée en 1929. Elle fait partie du « Plan d'aménagement de la Ville d'Annemasse » adopté en 1924, dont l'objectif est de tracer les futures rues du quartier de l'école supérieure (collège Servet), décider leur largeur, l'alignement des constructions avec des conditions de hauteur, d'esthétique...
A l'origine, la place a une superficie de 7800 m² et est délimitée par les avenues des écoles (aujourd'hui Louis Pasteur), Jules Ferry et Alfred Bastin. Adossée, coté ouest aux propriétés dont les entrées donnent sur la place de l'hôtel de ville, elle s'ouvre sur l'école supérieure. Elle est bordée de deux maisons construites respectivement en 1912 et 1914 et implantées aux angles de la place de part et d'autre du monument.
Avec l'ouverture de l'avenue de la République en 1934, la place s'entoure d'immeubles imposants, excepté côté avenue Alfred Bastin. Appelée place du Monument, elle porte officiellement le nom du Maréchal Pétain en 1941 et celui de la Libération dès septembre 1944.

Texte fourni par les deux groupes de l'Opposition «Réussir Annemasse» et «Pour Annemasse»

QUELLE FRANCE POUR DEMAIN ? QUELLE VILLE POUR DEMAIN ?

Les Mayas nous avaient dit que 2012 seraient une année catastrophique, et c'était vrai. Le printemps n'était pas terminé que déjà la France avait choisi un Président « normal », et une chambre rosâtre. Tous les pouvoirs et de toutes les tailles, sont entre les mains de la gauche. De la présidence à la plupart des grandes villes, en passant par presque toutes les régions, et un grand nombre de départements. Tout ça pour quoi ? D'abord pour augmenter les impôts. Ensuite pour ne prendre aucune des mesures nécessaires pour redresser radicalement le pays. Les **Mayas avaient raison, 2012 est une année noire.**
Certes, le monde est en crise, et l'Europe plus encore. Mais alors que certains pays européens réussissent à contenir l'hémorragie (cf. l'Allemagne) ou à relever doucement la tête (cf. l'Italie), la France, elle, s'enfonce un peu plus chaque jour.

Les premiers mots qui jaillirent pour qualifier **ce gouvernement cacophonique furent : impréparation, improbable, impopulaire, incompétent...**

Que dire des promesses de campagne non tenues ? Par exemple l'inscription de la règle d'or dans la constitution : envolée, autre exemple, le Traité Européen tant décrié signé à la virgule près, ou encore le rétropédalage sur les niches fiscales, enfin le recul sur l'imposition ISF des œuvres d'Art qui laisse furieusement penser à la « République des copains ». Fiscalité en hausse y compris pour les classes moyennes, et augmentation du SMIC de de 2% ce qui représente, une fois l'inflation déduite, quelque 6,5 euros de plus par mois en net dans le poche...

L'Assemblée Nationale vient de voter un budget dont même son Président socialiste dit qu'il est irréaliste. Il est fondé sur un taux de croissance que tous les experts jugent unanimement invraisemblable.

Comment relancer la croissance alors que le pouvoir d'achat diminue, et que les mesures non prises ne vont que vider un peu plus notre porte-monnaie, que les chiffres du chômage explosent, et que la précarité augmente ? Certains ministres eux-mêmes qualifient, dans l'intimité d'un restaurant bien connu, leur chef d'incapable. Craintes et inquiétudes pour la France de demain sont de mise. Sans sursaut rapide de ce gouvernement, la situation s'aggravera encore.

A ANNEMASSE la catastrophe a commencé il y a plusieurs décennies. Le résultat est une ville-dortoir sans goût ni grâce, qui offre aux touristes de passage le spectacle d'un urbanisme déroutant. Annemasse a perdu son industrie. Elle perd son commerce dans le centre-ville. Annemasse est riche, des fonds frontaliers, et aussi du Casino. Malgré cela les impôts ne baissent jamais. La ville glisse d'année en année vers un trou noir économique et urbain, emportée par un élan vers le pire. Annemasse est pourtant une ville idéalement placée, dans un environnement magnifique, et dans le champ d'attraction de Genève. Ce sont ces atouts qu'il faut impérativement exploiter.

Comment ? Quelle ville souhaitons-nous pour demain ? À ces questions nous apporterons des réponses lors des prochaines élections municipales. 2014, un objectif que la majorité municipale a déjà inscrit dans son agenda. Elle a engagé une concertation depuis ce printemps sous couvert de démocratie participative sur le thème « Annemasse, ma ville demain ? » Le programme en est très alléchant, il débouchera sur un forum en novembre. Si nous ne doutons pas de l'utilité de la question pour la ville, à deux ans des prochaines échéances, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur sa réelle finalité : sondage déguisé, matière à propagande aux frais du contribuable, perspectives inavouées pour un programme électoral?

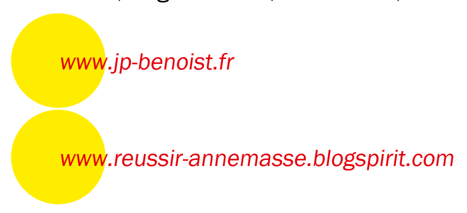
Mais nous dansons sur un fil, au dessus de l'abîme qui nous guette. Que faire ? **S'unir, s'unir pour redresser le pays, s'unir pour briser l'élan local vers le pire.**

Du côté de la droite, de puissants courants sont à l'œuvre pour approfondir l'union de toutes ses composantes. Le centre se réorganise, et s'affirme comme une composante de l'alliance républicaine. Certes il y a une compétition des chefs du côté de l'UMP, mais c'est pour le temps de la respiration démocratique. Il y a dans le camp de la droite républicaine une remarquable communauté de vue. Et c'est ce patrimoine commun qui permet d'envisager sereinement l'avenir.

Ici à Annemasse il ne fait plus de doute que l'union au sein de la droite républicaine est devenue au fil du temps, au fil du travail dans l'Opposition au conseil municipal, une réalité.

C'est donc à l'unisson que nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. À l'aube d'une nouvelle année difficile, nos vœux vous accompagnent.

François Vigny & Jean-Pierre Benoist, Manuel Augusto-Vaz, Caroline Duret-Nasr, Régine Ferdel, JM Joulaud, Louis Mermet



POUR ANNEMASSE ... AUTREMENT

La politique de la majorité municipale conduit à la stigmatisation de notre Ville.
Qualifiée de banlieue de Genève et de cité dortoir, Annemasse, future Zone de sécurité prioritaire se densifie avec une architecture lugubre, sans aucune vision globale pour créer une ville « à vivre ».
Pire, ses commerces lui échappent, sa police est sous-équipée, sa zone maraîchère est menacée, son plan de circulation et sa voirie... obsolètes, ses emplois ... y en a plus !
Pour une ville plaisante à vivre, Mobilisons-nous et changeons cette équipe qui nous a conduit depuis près de quarante ans à cette situation !
Anne MICHEL, UMP



17ème Édition

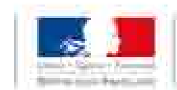
FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE
MARCHÉ & JEUX DE NOËL

du 7 au 24 décembre 2012

BONJOUR L'HIVER
Annemasse













www.annemasse.fr